



Que fait la France en Afrique?

On assiste depuis ce tournant des années 1990 à un profond changement de la politique française confrontée à deux éléments majeurs : une concurrence des pays émergents et une menace djihadiste. Au niveau économique, il convient de souligner la volonté du gouvernement français de se tourner vers des pays africains anglophones dont le poids économique reste déterminant, comme l'Afrique du Sud, le Nigeria et, dans une moindre mesure, des pays d'Afrique de l'Est. En effet l'Afrique francophone « pèse d'un poids relativement faible, d'environ 240 milliards de dollars de PIB global pour une population inférieure à 300 millions d'habitants ». Pour certains groupes, comme Total, Bolloré, Orange ou Castel, l'Afrique reste un marché important : « en 2014, les exportations françaises vers l'Afrique subsaharienne dans son ensemble ont représenté 12 milliards d'euros, dont 7 milliards à destination des pays francophones (...) et permettent de réaliser un excédent enviable d'un milliard d'euros sur l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, et, si l'on considère uniquement les pays francophones, de 4,5 milliards d'euros. » Mais il faut relativiser ces chiffres, car l'Afrique ne représente que 1 % du commerce extérieur de la France, bien loin de ce qui existait dans les années 1970, et l'arrivée



des pays comme la Chine ou l'Inde ont profondément modifié la donne : « la part de marché de la Chine en Afrique est passée de moins de 2 % en 1990 à plus de 16 % en 2011, tandis que celle de la France déclinait de 10,1 % en 2000 à 4,7 % en 2011. » Cette mutation de la Françafrique n'est pas seulement perceptible par la réduction du poids économique de la France, elle l'est surtout par sa politique qui vise à libéraliser totalement le marché en Afrique via les Accords de partenariat économique

(APE). A cela s'ajoute une financiarisation de l'économie qui fait des ravages sur le continent en termes de fuite des capitaux et d'évasion fiscale. « Le mouvement a pris des proportions inédites : l'Afrique aurait perdu près de 54 milliards de dollars par an en moyenne durant cette période (2001-2008), et même 90 milliards en 2007 et 2008. » A cela s'ajoute une corruption massive des élites, mise en lumière par les enquêtes judiciaires, longtemps entravées par les gouvernements français, sur les biens mal acquis des dictateurs africains.

Au niveau militaire, on assiste à une autonomisation de l'état-major militaire, qui est décrite ainsi par Laurent Bigot, ancien responsable de l'Afrique de l'ouest au Quai d'Orsay, lors de son audition par la mission parlementaire précédemment citée : « il y aurait aujourd'hui une sur-représentation des militaires dans la prise de décision sur les questions africaines, qui ont pris une place laissée vacante par les diplomates du Quai d'Orsay ou même de l'Élysée. L'état-major particulier du président de la République occupe aussi un espace sans cesse croissant et beaucoup de décisions sont prises par des acteurs hors la sphère diplomatique. » Cette prise de pouvoir des militaires sur le politique a eu des conséquences catastrophiques, la pire étant certainement la participation de la France au génocide des Tutsis au Rwanda (avril 1994). Totalement impliqué dans le soutien au gouverne-

ment Habyarimana, l'état-major s'est approprié en quelque sorte cette guerre contre le FPR de Kagamé au point de soutenir les pires extrémistes de la dictature rwandaise (ceci dit sans rien ôter aux terribles responsabilités de dirigeants tels que Mitterrand et Juppé). A tel point que la France a reçu difficilement l'aval des Nations Unies pour l'opération Turquoise. Deux journalistes du Figaro, Isabelle Lasserre et Thierry Oberlé, mettent en lumière le poids de la hiérarchie militaire dans l'opération Serval au Mali. Une opération prévue dès 2009 sous le nom de code « Requin », qui sera plusieurs fois refusée par Nicolas Sarkozy et finalement acceptée par François Hollande. La continuité de cette politique est d'autant plus facilitée que François Hollande a gardé le chef d'état-major particulier de Sarkozy, Benoît Puga, un ancien directeur du Renseignement militaire.

COMPRENDRE L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS EN AFRIQUE

Les interventions militaires de la France ne sont pas motivées fondamentalement par la préservation des intérêts économiques de la France. Certes, il peut y avoir des « avantages collatéraux », par exemple il est clair que les entreprises françaises sont particulièrement bien représentées dans la reconstruction de la Côte d'Ivoire. Il est clair aussi que l'intervention au Mali avait indubitablement un volet de sécurisation des investissements importants consentis

par Areva pour l'exploitation de l'uranium au Niger voisin. Mais les coûts des opérations extérieures (OPEX) s'élèvent à 1,25 milliard d'euros en 2013, 1,13 milliard en 2014. On est loin des 340 millions d'euros d'excédent commercial que la France réalise avec le Mali. L'exemple de la République Centrafricaine, où se déroule l'opération Sangaris, est encore plus significatif. Ce pays, au bord du gouffre, ne produit quasiment plus rien et ses seules richesses, l'extraction des diamants et la production de grumes, empruntent des voies maffieuses. De l'aveu du ministre des affaires étrangères : « les échanges commerciaux (55 millions de dollars) sont peu importants et les entreprises françaises peu nombreuses ».

L'exemple du Tchad est tout aussi éclairant : voilà un pays exportateur de pétrole où la France est intervenue à maintes reprises pour préserver les différents régimes en place. A tel point que l'opération militaire Epervier, déclenchée en février 1986 contre les troupes libyennes, est toujours en cours. La dernière intervention date de 2008 et visait à sauver la mise du dictateur Idriss Deby. Mais les interventions françaises ne sont pas liées au pétrole, puisque aucune entreprise française n'exploite l'or noir de ce pays. Les entreprises sont américaines (ExxonMobil et Chevron) et malaisienne (Petronas). En d'autres termes, l'intervention militaire française dans ce pays a pour but, non de préserver ses intérêts économiques, mais ceux des Etats-Unis!

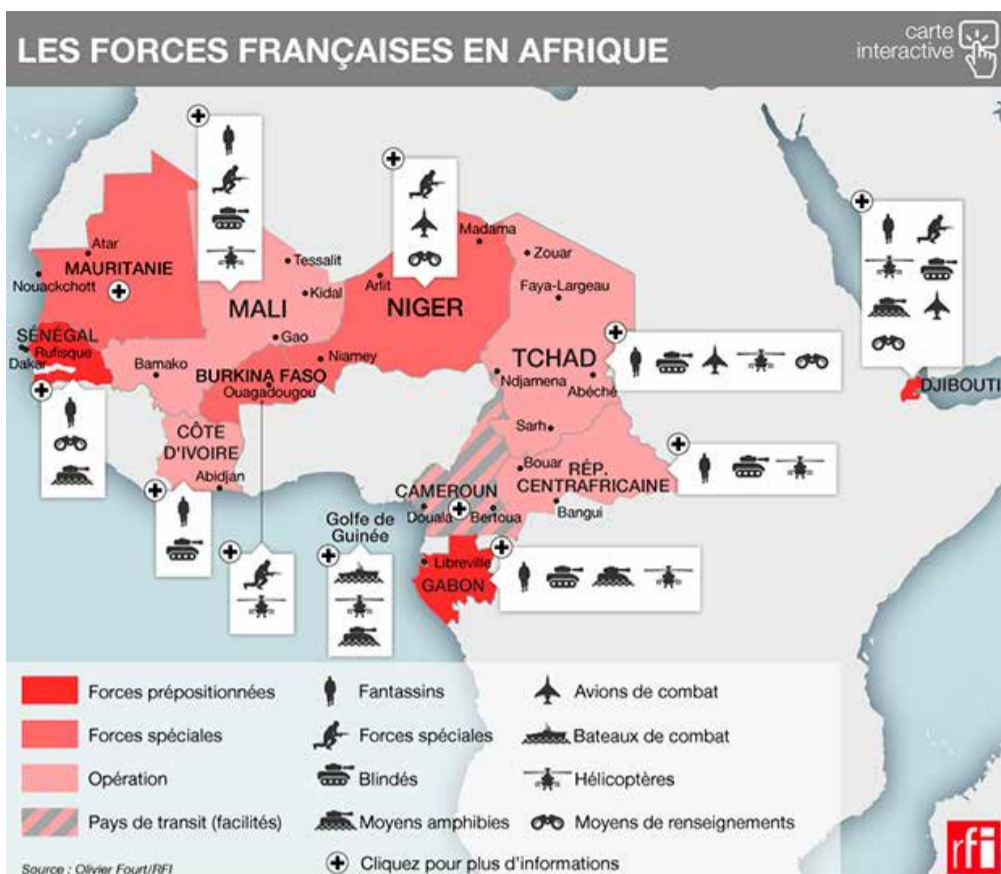
La France continue de jouer son rôle, hier contre le communisme, à l'époque de la guerre froide, aujourd'hui contre les menaces djihadistes ou les soubresauts d'Etats faillis, pour préserver l'ordre mondial qui permet l'exploitation et le pillage des pays pauvres par les pays riches. Certes il y a des compétitions, des différences voire des divergences qui s'expriment entre les différents impérialismes au sujet de l'Afrique. Mais quand il s'agit d'assurer sa stabilité et de préserver l'Afrique utile pour le business, le consensus se fait. Croire qu'il y avait une opposition entre impérialisme US et français au Mali, ce qui a poussé certains à soutenir l'intervention française, est une erreur. Preuve en est l'opération Serval, objet des félicitations de l'administration américaine, qui s'est transfor-

VIDÉO ET DÉBAT L'ETINCELLE



Autour d'une vidéo sur les luttes sociales en Italie dans les années 70, venez découvrir la force, les limites de l'autonomie ouvrière et la stratégie du choc contre l'état.

Mardi 23 mai 19 h 30 centre ville
(pour le lieu voir diffuseurs)



mée en opération Barkhane permettant ainsi à l'armée française d'intervenir sur toute la bande sahélo-saharienne, en faisant fi des frontières de la Mauritanie, du Mali, du Burkina Faso et du Tchad, comme au temps des colonies.

Si la Françafrique fait officiellement consensus contre elle, les manifestations concrètes de sa politique sont peu ou pas combattues par les organisations de la gauche. Les interventions sont souvent justifiées par l'urgence humanitaire, par la solidarité au

nom de « notre histoire commune » qui permet d'exonérer la politique française en Afrique, pourtant cause principale des crises qui frappent durement ce continent. Dans l'urgence, les principaux partis de gauche acceptent les interventions militaires en Afrique au motif de sauver les vies, sans jamais se poser la question du pourquoi nous en sommes arrivés là.

Le cas de la Centrafrique est à cet égard significatif : huit interventions militaires, un soutien à tous les gouvernements, avec parfois

une gestion directe du pays pendant plus d'une décennie et, au final, le naufrage d'un pays avec des conséquences dramatiques et douloureuses pour la population. Difficile dans cette situation d'expliquer que la France n'y est pour rien. Cet exemple montre que la faiblesse d'une activité anti impérialiste en France laisse une totale liberté aux décideurs, notamment l'armée, pour continuer leur politique néfaste sans être réellement inquiétés.

L'Afrique saignée à blanc par la colonisation

L'empire colonial français se met en place à la fin du XIXe siècle. Outre l'Algérie conquise dès 1830 et les protectorats sur la Tunisie et le Maroc, il comprend en Afrique l'AOF, Afrique occidentale française, l'AEF, Afrique équatoriale française, la Côte des Somalis et Madagascar (plus la Réunion et une partie de Comores). De la conquête à la décolonisation, l'histoire de l'Afrique est celle du pillage des ressources, du massacre et de l'exploitation des hommes et des femmes et de la mise sous tutelle culturelle, au profit d'une partie puissante du capitalisme français. Les méfaits de la colonisation écrivent l'un des chapitres les plus criminels du livre noir du capitalisme.

UNE DÉCISION D'ÉTAT POUR LE BÉNÉFICE DES ENTREPRISES FRANÇAISES

Depuis la Traite des Noirs, des comptoirs commerciaux sont installés des côtes du Sénégal au Golfe de Guinée et offrent des bénéfices substantiels. Mais à la fin du XIXe siècle la colonisation devient alors le moyen pour les capitalistes — dans un cadre de concurrence acharnée entre puissances impérialistes — de s'assurer la maîtrise de nouveaux marchés.

Ainsi, en Tunisie c'est pour soutenir les compagnies françaises que la France décide d'intervenir militairement puis d'imposer au bey la mise en place d'un protectorat pour contenir toute résistance : l'administration tunisienne est

mise sous tutelle et doublée d'une administration française. Le choix de la colonisation correspond donc pour le capitalisme à la recherche de nouveaux débouchés, à une concurrence internationale forte et à un vaste mouvement d'exportation des capitaux européens. D'autant que la conquête coloniale elle-même n'a pas été le gouffre financier dont on a parfois parlé pour la France. De 1850 à 1913, les expéditions coloniales n'ont représenté en moyenne que 6,5 % des dépenses. Les bénéfices sont rapides pour les capitalistes car ce sont les populations indigènes qui supportent la majeure partie des frais d'administration ; le service de la dette coloniale est colossal.

Face à la conquête française, la résistance africaine est réelle, notamment dans les empires d'Ahmadou entre Sénégal et Niger, de Samory au Soudan ou de Rabah au Tchad. Mais elle est rapidement écrasée. D'autant plus que les expéditions militaires créent et jouent sur les divisions africaines. Les ravages sont nombreux, en particulier dans le Sahara pour la jonction Maghreb-Afrique subsaharienne et en Afrique équatoriale. Les pillages sont systématiques et les populations sont enrôlées de force pour la construction d'infrastructures et dans les « troupes noires ». Toute résistance est réduite, comme à Birni N'Konni, ville de 10 000 habitants rayée de la carte en 1889 au Tchad par la mission Voulet-Chanoine.

LE SYSTÈME COLONIAL

Dans les territoires conquis se met en place une administration coloniale variable selon les endroits, toujours injuste et oppressive.

Ainsi à Madagascar, la colonisation s'appuie sur certaines ethnies et sur les notables locaux qui sont juxtaposés aux cadres européens. La justice est double : les colons bénéficient du régime de droit français, mais les indigènes sont jugés directement



par l'administration coloniale. Ils sont également soumis aux travaux forcés. Le marché est protégé pour les entreprises françaises et les terres sont confisquées et accordées à de grandes compagnies. L'ensemble des infrastructures est financé par les impôts payés par les indigènes. En Afrique tropicale, l'administration coloniale se fait centralisatrice et directement autoritaire. L'Etat choisit de faire pression sur les structures sociales pour recruter

LE FRANC CFA : UN VESTIGE COLONIAL FRANÇAIS

L'histoire du franc CFA est liée à celle de l'empire colonial français. Peu avant la deuxième Guerre mondiale, l'État français avait choisi de renforcer sa domination sur les territoires qu'il contrôlait outre-mer. C'est ainsi que plusieurs décrets de 1939 instituèrent un contrôle des changes entre la France et ses colonies. C'est la naissance de la zone franc. Le franc CFA (franc des Communautés Financières d'Afrique) est le nom de deux monnaies communes à plusieurs pays d'Afrique formant en partie la zone franc d'Afrique centrale et la zone franc d'Afrique de l'ouest. C'est un instrument néo colonial de la Françafrique. La transition lors de la décolonisation s'opère entre le gouvernement français et les élites locales. Le franc CFA est maintenu, malgré des voix contestataires se dressant contre ce vestige colonial. De Gaulle met la pression sur les chefs indépendantistes, leur faisant signer des accords monétaires maintenant le système du franc CFA. Il fait également tout pour miner les économies des pays qui quittent le pacte monétaire.

UNE ABSENCE DE SOUVERAINÉTÉ MONÉTAIRE ET UN OBSTACLE AU DÉVELOPPEMENT

Les décisions concernant le franc CFA sont prises en consensus entre la Banque de France et les banques centrales africaines. Néanmoins ces pouvoirs sont seulement valables sur le papier ! En vérité, c'est la France qui décide au bout du compte, et les pays africains se chargent de mettre en œuvre. Attachés à l'euro, les pays de la zone franc CFA subissent



les politiques économiques de l'Europe et de sa monnaie sans pouvoir rien y faire. Les pays africains se voient retirer le pouvoir d'effectuer des dévaluations compétitives ou d'en revenir à la création monétaire pour s'auto-financer. La France accepte de faire des avances, cependant elles ne peuvent dépasser 20 % des recettes budgétaires. Tout déficit se traduit alors par des fins de mois difficiles pour la trésorerie du pays de la zone franc CFA en question. Cette absence de souveraineté détermine grandement pourquoi le franc CFA est déconnecté des réalités économiques et sociales des pays dominés. Les banques centrales africaines sont contraintes de déposer la moitié de leurs réserves de change auprès du trésor français, les privant ainsi d'importantes ressources financières qui auraient pu leur permettre d'investir dans leur développement. La perte de ressources est aggravée par la fuite des capitaux. Il est impératif d'en finir avec ce système impérialiste et néo colonial

ter la main d'œuvre pour les corvées, la collecte de la capitation (impôts par tête) n'hésitant pas par exemple au Cameroun, à faire fouetter sur la place publique les chefs refusant leur collaboration ou, en Centrafrique, à parquer femmes et enfants dans un camp d'otages pour augmenter la productivité des hommes (la plupart y moururent d'inanition). En Algérie, colonie de peuplement, la IIIe République mène une politique d'assimilation qui repose sur l'inégalité complète entre « citoyens » Européens et « sujets » Musulmans.

L'AFRIQUE PILLÉE

L'économie est essentiellement commerciale et les investissements productifs extrêmement faibles. Il ne s'agit pas de développer mais de spéculer. Les infrastructures mises en place grâce aux travaux forcés sont entièrement dirigées vers l'exportation. En agriculture, la monoculture (cacao, café, coton, hévéa, palmier à huile...) est privilégiée, en dépit de son impact en terme d'épuisement des sols et de la chute des productions vivrières qui fait disparaître l'autosubsistance rurale. L'Afrique sert de réservoir de produits agricoles et de matières pre-

mières et de déversoir pour les produits manufacturés métropolitains. Le niveau de vie de la population stagne ou régresse au cours de cette période. Par ailleurs, les colonies ne fournissent pas seulement des produits agricoles, mais aussi de la « chair à canon », des hommes envoyés en première ligne des guerres menées par la France. La colonisation a aussi des conséquences sociales et culturelles. L'administration s'appuie en effet sur les notables locaux, soit apparus avec la colonisation, soit anciens chefs locaux auxquels s'oppose la masse rurale surexploitée. Au nom d'une supériorité de civilisation, le racisme utilisé comme mode de gouvernement menace de détruire l'héritage culturel. La colonisation française en Afrique a donc été bien loin d'une « mission civilisatrice ». En privant les pays colonisés de leurs capitaux et de leurs ressources, en empêchant le développement de l'industrie, elle a renforcé la pauvreté. En favorisant certaines ethnies (notion d'ailleurs très contestable), voire en créant les clivages ethniques, elle a posé les germes des guerres dites « ethniques » présentées aujourd'hui comme une fatalité africaine.